

https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/06/01/operation-wuambushu-les-gendarmes-ratissent-mayotte-a-terre-comme-en-mer_6175757_3224.html



Opération « Wuambushu » : les gendarmes ratissent Mayotte à terre comme en mer **Par Christophe Ayad (Petite-Terre, Mayotte, envoyé spécial)**

Publié le 01 juin 2023 à 17h03, modifié le 02 juin 2023 à 03h15

Temps de Lecture 7 min.

Reportage

Déployées en nombre dans le cadre de l'opération contre la délinquance, l'immigration clandestine et l'habitat insalubre, les unités de gendarmerie ratissent les bidonvilles et surveillent la frontière maritime avec une intensité accrue. Le trafic des kwassa-kwassa avec les Comores est en nette diminution.

Le colonel Olivier Casties, commandant en second de la gendarmerie de Mayotte, a le sens de la formule et de l'ellipse. Qu'est-ce que « Wuambushu », l'opération contre la délinquance, l'immigration clandestine et l'habitat insalubre décrétée par Gérald Darmanin ? « Rien d'autre que ce que l'on fait d'habitude, mais plus », explique-t-il au Monde ce jeudi 25 mai. Plus de contrôles d'identité et d'arrestations, plus d'expulsions, plus de délogements et de « recasages ».

Dans ce dispositif, la gendarmerie s'occupe, au côté de la police, de la recherche des délinquants, qui font régner l'insécurité, et des sans-papiers, dans leur vaste majorité arrivés des Comores dans des embarcations de fortune nommées kwassa-kwassa. « Mais agir, ça ne veut pas dire gesticuler », met en garde le gradé. « La gendarmerie n'est pas la solution, elle n'est qu'un outil au service de la solution. Tout ce que nous

faisons, c'est gagner du temps pour permettre aux hommes et femmes politiques de mettre en œuvre leurs solutions », ajoute-t-il, un brin philosophe.

Depuis le début de « Wuambushu », fin avril, des renforts conséquents ont été envoyés dans le 101^e département français. Ils ne sont pas ménagés et multiplient les « contrôles de zone », des opérations d'inspiration militaire, à haute intensité. Illustration, samedi 27 mai à Petite-Terre, la plus petite des deux îles qui forment Mayotte. « Quand on débarque de la barge, on met les camions en formation, vous baissez les ridelles et l'opération commence », ordonne le capitaine Yann Frappier alors que la barge s'apprête à accoster au quai Ballou.

A bord, six camions remplis de gendarmes de l'escadron de Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime). Trente-six gendarmes – dont trois femmes – répartis en trois pelotons, plus trois membres d'une équipe médicale – une médecin, un conducteur et une infirmière – à bord d'un véhicule simple, l'ambulance étant en panne. Avec le transmetteur et le capitaine, cela fait en tout quarante et une personnes qui participent à l'opération antidélinquance (OAD) de ce matin.



Les gendarmes mobilisés pour l'opération débarquent à Petite-Terre, à Mayotte, le 27 mai 2023. MORGAN FACHE POUR « LE MONDE »

Opération de contrôle d'identité dans le quartier informel des Badamiers, dans le nord de Petite-Terre, à Mayotte, le 27 mai 2023.



Opération de contrôle d'identité dans le quartier informel des Badamiers, dans le nord de Petite-Terre, à Mayotte, le 27 mai 2023. MORGAN FACHE POUR « LE MONDE »

L'objectif est un quartier informel nommé les Badamiers, tout au nord de l'île, non loin de ce qu'on appelle « les grandes oreilles », la station d'écoute française de l'océan Indien. Il ne s'agit pas d'un bidonville à l'image des favelas surpeuplées que l'on trouve fréquemment sur Grande-Terre, mais plutôt d'une zone agricole et forestière à l'habitat éparpillé d'occupants installés sans permis sur le domaine public.

« Les OAD consistent à délimiter un secteur et à contrôler toutes les personnes présentes dans l'espace public que nous rencontrons, explique le capitaine Frappier. Elles durent deux ou trois heures. » Elles sont opérées à la demande du procureur de la République. Ce dernier délivre ses réquisitions de la semaine tous les samedis. « Nous faisons de deux à quatre opérations par jour », précise Yann Frappier. Celles-ci peuvent avoir lieu à toute heure, sauf entre minuit et quatre heures. Les gendarmes mobilisés appartiennent tous à des pelotons d'intervention, qui exigent un niveau d'entraînement plus intense. Ils sont tous volontaires. La moyenne d'âge est jeune, 26 ans et demi.

« Les habitants nous accueillent bien »

Les camions foncent vers le nord sur l'asphalte, puis soudain bifurquent à gauche sur un chemin de terre. Deux pelotons se positionnent au pas de course sur les flancs pour boucler les accès. Un troisième investit les lieux en remontant vers le nord. Au-delà, c'est la mangrove et la mer. Pas d'échappatoire. Les gendarmes ne pénètrent pas dans les propriétés privées et les habitations, la réquisition n'est valable que pour l'espace public. Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Première rencontre : un homme assez âgé à vélo. « Bonjour Monsieur, vous avez vos papiers ? » Il bredouille, sort une carte Vitale et une carte bancaire. Les gendarmes l'interrogent sur sa date de naissance. Il hésite, se trompe, visiblement ému. Il dit travailler aux services techniques de la municipalité. Pendant ce temps, d'autres gendarmes progressent, nouveaux contrôles : ils vérifient à chaque fois sur le fichier des personnes recherchées et celui de la préfecture. Les mineurs sont contrôlés eux aussi : « Certains sont recherchés pour des caillassages de véhicules », explique le capitaine Frappier. Une femme s'insurge : « Vous n'avez pas le droit, j'ai étudié le droit moi. » « Si vous avez étudié le droit, vous devez savoir qu'on doit toujours avoir ses papiers sur soi », rétorque le capitaine.



Contrôle d'identité lors d'une patrouille des troupes de l'opération « Wuambushu » dans le quartier des Badamiers, dans le nord de Petite-Terre, à Mayotte, le 27 mai 2023.
MORGAN FACHE POUR « LE MONDE »



Des hommes de l'opération « Wuambushu » contrôlent l'identité d'un homme dans le quartier des Badamiers, Petite-Terre, Mayotte, le 27 mai 2023. MORGAN FACHE POUR « LE MONDE »

Un coup de fil arrive de la mairie, l'homme contrôlé est bien un employé, il est en règle. « Par rapport à mon précédent séjour, je constate que les habitants ne sont plus du tout réticents aux contrôles. Au contraire, ils nous accueillent bien », se félicite le capitaine. « L'esprit de ces OAD, c'est de montrer que nous sommes là, qu'il n'y a pas de zone de non-droit, ajoute le colonel Casties. Cela réclame de sortir souvent, voire de retourner là où nous sommes déjà allés. »

Quatre sans-papiers interpellés

Les hommes progressent le long de chemins mal dessinés entre les champs de bananiers et la tôle ondulée qui délimite des parcelles. « Avant le début de l'opération "W" [pour "Wuambushu"], un hélicoptère a refait la cartographie précise de l'île », assure le capitaine Frappier. Le détachement n'est pas chargé de combattre l'habitat illégal ou insalubre, « mais nous constatons les nouvelles constructions ou celles qui sont abandonnées », explique-t-il.

Pour trouver les maisons, il suffit de suivre les « tuyaux spaghettis » qui amènent l'eau. Sur le lieu d'un petit hameau destiné à la destruction, Idriss s'affaire : « J'aide un ami dont la maison va être détruite par "Wuambushu". On préfère démonter nous-mêmes et s'installer ailleurs. » Toutes les cases autour portent un chiffre rouge, signe de l'imminence de l'opération de « décasage ». Nombre de délogés sont déjà partis.



Des maisons en taule du quartier informel des Badamiers doivent être détruites prochainement dans le cadre de l'opération « Wuambushu ». A Petite-Terre, Mayotte, le 27 mai 2023. MORGAN FACHE POUR « LE MONDE »

« Les opérations en habitat dense sont plus difficiles, concède le capitaine Frappier. On est obligé de recourir au VBRG », un blindé léger muni d'une lame à l'avant qui permet de dégager les barricades. Il arrive aussi que des OAD aient lieu en pleine forêt, avec l'aide de l'Office national des forêts (ONF), afin de débusquer les cultures illégales implantées sur le domaine protégé.

La médecin militaire est là prioritairement pour soigner les personnels de gendarmerie qui pourraient être blessés dans l'opération, car il arrive que des affrontements aient lieu : pierres et pneus enflammés contre grenades lacrymogènes et lanceurs de balles de défense. La veille, la médecin a traité une entorse et un malaise dû à la fatigue et à la chaleur côté gendarmes. Mais, en cas d'urgence absolue, elle peut intervenir auprès des civils dans l'attente des secours. C'était le cas lundi 22 mai, au lancement des travaux de démolition du bidonville de Talus 2, dans le quartier de Majicavo, à Koungou, lorsqu'un ouvrier a fait une rupture d'anévrisme. Le lendemain, elle a pris en charge un autre ouvrier qui avait fait un malaise sans gravité.

La mission de ce samedi matin se termine tranquillement dans le cimetière, point de regroupement du détachement. Soudain, une ombre passe en courant dans la futaie. Des hommes se lancent à sa poursuite. Sans succès. « On l'aura cet après-midi », malgré un gendarme. Bilan de l'opération : quatre personnes sans-papiers, désignées sous le sigle d'ESI (étrangers en situation irrégulière). Elles sont immédiatement prises en charge par le pôle OQTF (obligation de quitter le territoire français), chargé, en lien avec le procureur, des expulsions. Elles seront très probablement transférées au centre de

rétenion administrative, sur Petite-Terre, avant une expulsion dans les quarante-huit heures, le plus souvent vers les Comores.

Jeu du chat et de la souris

Depuis la reprise du trafic maritime entre Mayotte et les Comores, il y a deux semaines, les expulsions ont repris elles aussi. On en dénombre 25 000 chaque année. Ce dernier mois, la gendarmerie a procédé à 159 interpellations. « Nous avons ciblé les auteurs d'infractions graves, explique le colonel Casties. Vingt-six des trente-deux chefs de bande recherchés ont été interpellés. Maintenant, c'est à la justice de faire son travail. Nous, on va élargir nos cibles. L'opération n'est pas limitée dans le temps. »

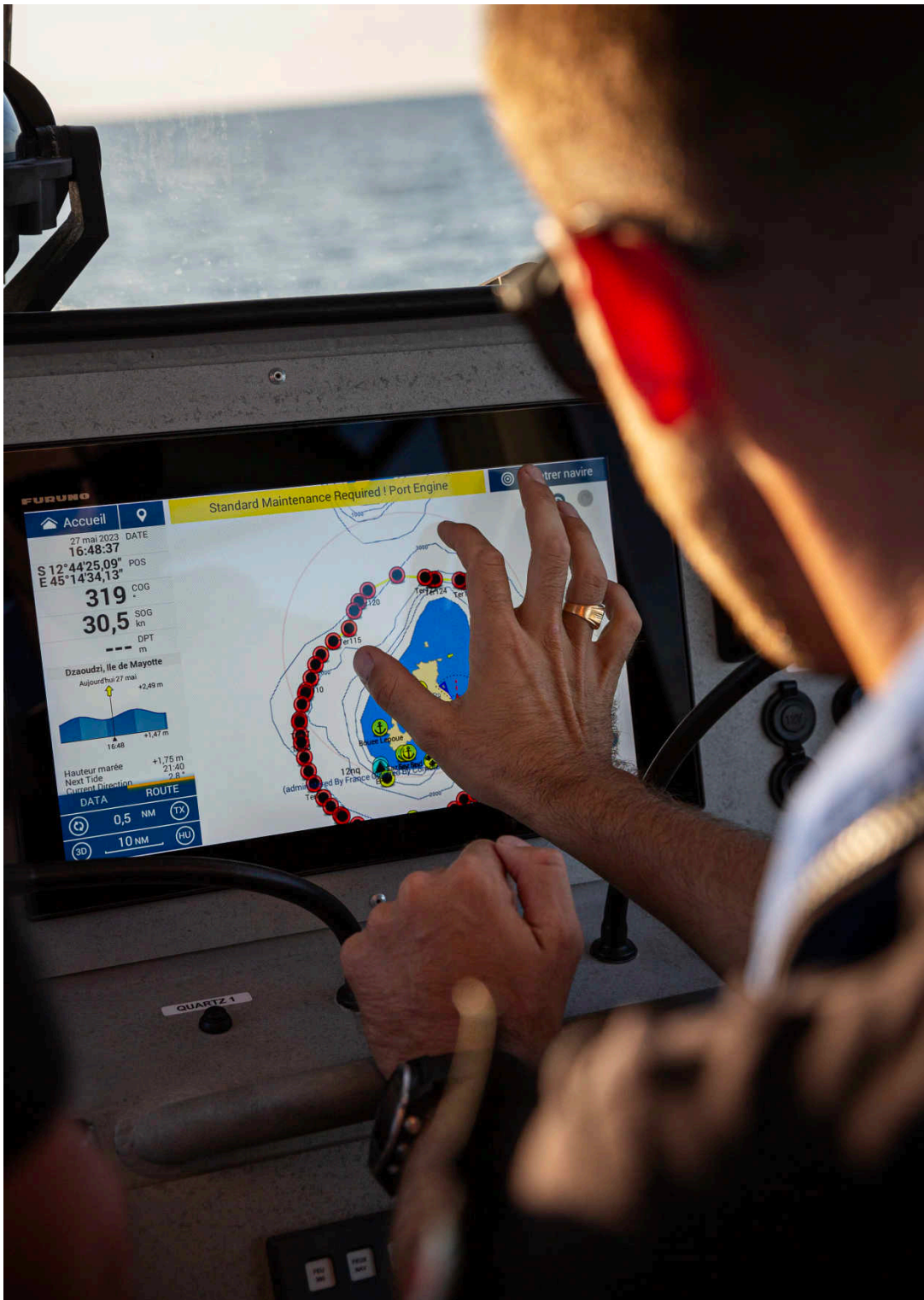


Patrouille de la brigade nautique de la gendarmerie au nord de Mayotte, le 27 mai 2023. MORGAN FACHE POUR « LE MONDE »

16 h 30, rendez-vous sur le ponton du port de Mamoudzou avec la brigade nautique de la gendarmerie. L'intercepteur Mukumba compte quatre personnes : un pilote, un navigateur et deux gendarmes mobiles. C'est un bateau d'une douzaine de mètres qui peut naviguer jusqu'à 40 nœuds (72 km/h) avec ses deux gros moteurs de 300 chevaux. Il est spécialement affecté à la poursuite des kwassa-kwassa, qui transportent chacun une quarantaine de migrants entre les Comores et Mayotte. L'objectif est de les arrêter en mer, avant accostage, et de les remorquer vers le pôle OQTF : les passagers seront expulsés et le navire en résine détruit.

Parallèlement à la brigade nautique de la gendarmerie, qui opère des rotations de huit heures, la police de l'air et des frontières effectue des rondes de douze heures. La présence sur l'eau est donc quasi permanente. « Généralement, les kwassa-kwassa

patientent à la limite des eaux territoriales et attendent la tombée de la nuit ou juste avant l'aube pour débarquer », explique le navigateur Marc M., maréchal des logis-chef. C'est un jeu du chat et de la souris que les deux parties connaissent par cœur. « Les kwassakwassa ont moins de tirant d'eau, ils en profitent pour passer la barrière de corail quand la mer est basse, sachant qu'on ne peut pas toujours les suivre. Mais c'est un jeu dangereux », explique le pilote Gianni L. Parfois, ils cherchent à forcer le passage, obligeant l'intercepteur à abandonner la partie plutôt que risquer un chavirage. Il existe aussi des embarcations de marchandises, avec des cigarettes et du bétail à bord.



Patrouille de la brigade nautique de la gendarmerie au nord de Mayotte, le 27 mai 2023. MORGAN FACHE POUR « LE MONDE »



Vue sur le secteur nord de l'archipel de Mayotte depuis l'embarcation de la brigade nautique, le 27 mai 2023. MORGAN FACHE POUR « LE MONDE »

Sur la carte du navigateur, deux cercles délimitent trois zones bien distinctes : d'abord, les limites du lagon avec les lieux de passage pour éviter le récif de corail, puis les limites des eaux territoriales. Au-delà se trouve Anjouan, la plus proche des îles de l'archipel des Comores que l'on voit nettement se dessiner dans le soleil couchant.

Le voyage vers Mayotte prend entre six et douze heures, selon les conditions météo, la densité de la surveillance, etc. Avec les moyens engagés par « Wuambushu » et l'entrée dans la période des alizés, qui rendent la mer plus forte, le trafic est en nette diminution. « En haute saison, de septembre à avril, cinq à dix kwassa-kwassa cherchent à accoster par jour », énumère le colonel Casties. Selon ses hommes, pour un bateau intercepté, deux passent car l'interception est suivie d'un transbordement des passagers dans celui des gendarmes puis un remorquage. Il arrive qu'un « kwassa-kwassa sanitaire » soit envoyé en premier, car le transbordement de malades est plus long et délicat. Le passage coûte environ 250 euros. Mais il existe aussi des « VIP » à 1 000 euros, avec un seul passager à bord, plus difficiles à appréhender car plus rapides et pouvant se mêler aux flottilles de pêcheurs.

L'équipage de l'intercepteur est en liaison étroite avec la marine nationale, qui signale tous les échos radars suspects. Souvent, il peut s'agir de simples pêcheurs, voire d'une baleine ou un frigo qui flotte. Ce jour-là, faute de kwassa-kwassa, l'équipage du Mukumba contrôle les pêcheurs rencontrés, en s'assurant qu'ils disposent bien d'un permis et que les papiers du personnel et de l'embarcation sont en règle. Il est rare que

l'intercepteur interpelle plus qu'un kwassa-kwassa par rotation. « On voit que l'opération "W" fonctionne à la diminution drastique des passages », souligne le navigateur. Les deux gendarmes mobiles, arrivés en renfort de la métropole en avril, n'ont d'ailleurs jamais eu à procéder à une interpellation. Les passeurs attendent des jours meilleurs.

Christophe Ayad
Petite-Terre, Mayotte, envoyé spécial